

REUNION DU 12 NOVEMBRE 2012

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents : B. DI BLAS. D. LOROT. C. DESPLAT. M. BARBE. T. CORBERON. F. TURCIN. M. BONNET. O. SAVARY. P. SODOYER. X. RATTE. L. NOLET. C. FANTIN. R. SEGALT.

Absent excusé : JP. DURUP (pouvoir G. ARNOUITS).

Secrétaire de séance : X. RATTE.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui ne donne lieu à aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

BATIMENTS

Hangar

Les travaux s'achèvent, avec un peu de retard.

Il a été demandé à l'entreprise Boujeat de chiffrer la pose de caniveaux béton avec grille fonte ou des caniveaux en PVC avec grille fonte. Les élus optent pour les caniveaux béton.

La réception définitive est prévue le vendredi 16 novembre 2012 à 16h.

Dans l'attente que l'atelier pour l'employé communal soit construit dans le hangar il est prévu de faire un atelier provisoire dans un local de la propriété «Brovadan» afin de mettre en vente la grange «Pasquet».

Mairie

Le bâtiment communal a été inauguré en 92, les papiers peints sont d'origine.

Il a été demandé un devis à un artisan en prévision du budget primitif 2013.

Chalet

La lumière du WC intérieur a été réglée.

Pour l'extérieur, une minuterie sera installée pour permettre aux joueurs de pétanque de s'éclairer.

Archives

Le maçon devrait intervenir dans l'hiver.

Prévoir l'achat des étagères au budget primitif 2013.

Locations

Faire le tour des propriétés communales afin de voir les travaux extérieurs.

VOIRIE

Entrée sud du village

Pour l'allée piétonne entrée «Chablis» nous allons bénéficier :

- d'une subvention de 22 500€ au titre des amendes de police
- d'une subvention de 10 000€ du député au titre de la réserve parlementaire

Niveleuse - le travail n'a pas été terminé car il pleuvait, notamment le chemin de la plage. Le souci vient également de la fausse rivière qui n'est pas entretenue.

Lamier - L'entreprise Potherat élague divers arbres aux entrées du village, la haie de la rue des vignes, la haie de la plage, ainsi que des branches de propriétés privées en bordure de voies de circulation.

Les décident de procéder à l'élagage des branchages jusqu'à une hauteur de 6m au dessus des voies et demandent que les frais soient répartis comme suit :

- pour les propriétés inférieures à 50ml, les frais seront pris en charge par la commune,
- pour celles comprises entre 51ml et 200ml, les frais seront pris par moitié par la commune et par moitié par le propriétaire concerné,
- pour celles supérieures à 201ml, les frais seront entièrement à la charge du propriétaire,

Travaux 2013

Trottoirs

Rue Auxerroise - Un devis a été demandé à plusieurs entreprises afin de faire des trottoirs rue Auxerroise, du bief au chemin de la plage.

Du Grand Cotat au boulanger - priorité sera donnée à ces trottoirs.

ENVIRONNEMENT

Verger

La plantation de fruitiers pour les enfants nés en 2012 est prévue, le samedi 1^{er} décembre à 10h. Ce sont 8 arbustes (framboisiers, groseilliers et muriers).

La taille des végétaux aura lieu au printemps.

Plage

R. SEGALT suggère que des arbres soient plantés à la plage. A voir car avec la réglementation sur les crues les plantations

sont interdites à moins d'une certaine distance.

Parc

Il est proposé de planter des arbres sur le petit terrain à côté du terrain de foot, appartenant au CCAS, afin d'aménager cet espace pour prévoir des animations, style «vide-jardins».

Il pourrait également être envisagé la création d'un chemin d'accès au long de la rue du stade en continuité de l'existant afin de sécuriser l'accès aux équipements sportifs.

Association de «graffeur»

Voir pour créer un trompe l'œil ou une fresque afin d'habiller le mur du tennis.

Illuminations

La société ABM passera, le lundi 19 novembre, afin d'installer les guirlandes électriques.

Souhaitez-vous que le concours des illuminations soit organisé cette année.

Les élus souhaitant l'organiser à nouveau, la commission passera le vendredi 21 décembre à partir de 18h.

Boîte aux lettres

Il est proposé de faire une exposition des photos des boîtes aux lettres à l'occasion des vœux du maire et des autres manifestations de l'année.

Plantations

Trottoirs, rue de la Margotte : aménager au long des propriétés la bande de terre qui a été laissée au droit des propriétés privées. Les élus proposent de goudronner et de mettre des arbres comme dans l'impasse de la rue de la Margotte.

QUESTION DIVERSE

Subventions

Plusieurs associations nous sollicitent pour l'octroi d'une subvention, à savoir : L'association France Alzheimer, Les Pupilles de l'Enseignement Public et le CIFA. Les élus refusent d'allouer des aides aux associations précitées

INFORMATIONS DIVERSES

L'association nationale des élus de la vigne et du vin avait demandé aux communes viticoles de se mobiliser contre la libéralisation des droits de plantation. Les deux tiers des communes se sont mobilisés.

Opération de lutte contre la délinquance

- les gendarmes nous informent qu'ils

interviennent régulièrement sur nos communes pour divers contrôles.

Signod Girod - la visite trimestrielle a été effectuée le 8 octobre dernier aucun problème particulier n'a été signalé.

QUESTIONS DES ELUS

F.TURCIN - La clôture de la propriété sise, 1 rue du Docteur Hess se dégrade ! La locataire du CCAS stationne en permanence sur le trottoir ! Que peut-on faire ?

Un courrier sera envoyé à Mme DUBOIS et à l'OPAC.

X.RATTE - signale que le conteneur à habits est rarement vidé.

Conteneur à verres en métal vers le cimetière - il est très endommagé que faut-il faire ?

Le remplacer ou le supprimer ?

Les élus, à la majorité (11 pour et 4 contre), décident de faire l'acquisition d'un nouveau conteneur qui sera mis vers le château d'eau.

Séance levée à 23h 30mn